



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réservistes

Question écrite n° 75965

Texte de la question

Durant ces cinq dernières années, les réserves militaires ont connu une profonde transformation et une très grande diminution de leurs effectifs. La disparition des régimes de réserve, la mise arbitraire à l'honorariat de cadres confirmés et dévoués, ainsi que d'autres mesures maladroites, ont également conduit à une démoralisation de nombres de réservistes pourtant indispensables au maintien du lien entre la société civile et les forces armées de la France. De même, les crédits budgétaires, et surtout leur utilisation, n'ont pas été à la hauteur des espoirs et de la volonté de servir des réservistes. Face à cette situation, M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense et des anciens combattants quelles sont les mesures qu'elle compte prendre pour redonner aux réserves la place qui leur revient au service de la défense du pays.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75965

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense et anciens combattants

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2453